

La sincérité dans le pèlerinage

الإخلاص في الحج

« باللغة الفرنسية »

Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine

محمد بن صالح العثيمين

Traduction: IslamQa

Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب

تنسيق: موقع islamhouse

2012 - 1433

IslamHouse.com



La sincérité dans le pèlerinage

Comment le pèlerin peut-il être sincère dans l'accomplissement des rites du pèlerinage? Si, à côté du pèlerinage, il veut se livrer au commerce et à la recherche de gains, devient-il insincère à l'égard d'Allah Très Haut?

Louanges à Allah

La sincérité est une condition de validité dans les actes cultuels. Aucun ne peut en être valide, si l'on y associe d'autres à Allah Très Haut: «Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur». » (Coran, 18:110) et : «Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salâ et d'acquitter la Zakâ. Et voilà la religion de droiture » (Coran, 98:5) et « Nous t'avons fait descendre le Livre en toute vérité. Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif. C'est à Allah qu'appartient la religion pure.» (Coran, 39:2-3)

Selon un hadith sacré authentique, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «Allah Très Haut et Béni a dit: « de tous les associés Je suis celui qui se passe le plus de l'associationnisme; quiconque accomplit une œuvre dans laquelle il M'associe à d'autres, Je le laisse lui et son œuvre aux associées.»



Être sincère dans l'acte cultuel signifie que le fidèle ne l'entreprend que pour l'amour d'Allah Très Haut, pour Sa glorification et dans l'espoir de jouir de Sa récompense et de Son agrément. Voilà pourquoi Allah Très Haut dit de Muhammad, le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) ceci: «Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément.» (Coran, 48: 29)

L'acte cultuel, sous la forme du pèlerinage ou d'autres actes, ne sauraient être agréé si son auteur le fait pour être vu par les autres. C'est – à- dire s'il le fait pour que les gens le voient et disent: qu'un Tel est pieux! Quel dévot!

L'on n'agrée pas non plus l'acte cultuel mené dans le seul but de visiter des lieux, de voir des gens ou d'autres objectifs similaires incompatibles avec la sincérité. Voilà pourquoi les pèlerins qui vont à La Maison sacrée doivent nourrir une intention sincère à l'égard d'Allah le Puissant et Majestueux et ne pas avoir pour seul dessein de découvrir le monde musulman, de faire du commerce ou de faire dire: un Tel fait le pèlerinage chaque année ou d'autres commentaires pareils.

Toutefois il n'y a aucun mal à ce que l'on fasse du commerce pendant le pèlerinage, compte tenu de la parole du Très Haut: « Ce n'est pas un péché que d'aller en quête de quelque grâce de votre Seigneur.» (Coran, 2:198)



Ce qui remet en cause la sincérité du pèlerin c'est de n'avoir d'autres réels desseins que de faire du commerce. Dans ce cas, on devient comme quelqu'un qui vise un intérêt mondain à travers une œuvre de l'au-delà (purement religieux). Ce qui entraîne la caducité de l'œuvre ou une diminution de sa valeur. A ce propos, le Très Haut dit : « Quiconque désire labourer (le champ) de la vie future, Nous augmenterons pour lui son labour. Quiconque désire labourer (le champ) de la présente vie, Nous lui en accorderons de (ses jouissances); mais il n'aura pas de part dans l'au-delà. » (Coran, 42:20).